

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
INFÉRIEUR - Éducation Physique**

FICHE DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S10 - Savoirs interdisciplinaires et leur
didactique : sciences fondamentales appliquées
à l'éducation physique et sportive et
psychomotricité**

CODE Programme Niveau CFC ECTS

Activités d'apprentissage

1. Analyse du mouvement IV
2. Éducation à la santé
3. Psychomotricité : Didactique III
4. Activités rythmiques II

Coordonnées du/des représentants « UE »

VAN LANDEGHEM Céline - cvanlandeghem@he2b.be

Unités d'enseignement prérequis

Unités d'enseignement corequises

Objectifs

Cette unité a pour objectif :

- d'aborder les différentes approches et théories relatives à l'analyse biomécanique des mouvements et amener l'étudiant à intégrer ces notions dans son approche didactique des pratiques sportives
- de comprendre le concept santé et pouvoir faire des liens avec l'éducation physique
- de maîtriser la méthodologie spécifique à la psychomotricité
- être capable de créer des chorégraphies et utiliser la méthodologie se rapportant aux activités rythmiques en aérobic et en step

Compétences visées

1. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :
3. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
4. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
5. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Profil de formation

Maîtrise des concepts disciplinaires
Maîtrise des approches pédagogiques
Connaissance et maîtrise des artefacts liés à la discipline

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser la théorie en rapport avec les mouvements humains et savoir la mettre en application
- Maîtriser les différents facteurs influençant le bon fonctionnement du corps humain (hygiène, santé)
- Proposer une activité psychomotrice qui respecte la didactique spécifique à celle-ci
- D'évaluer pratiquement (reproduction et création) sur différentes structures rythmiques

Acronyme

PPEP2S10

Évaluation des Activités d'Apprentissage en %

Pondération des Activités d'Apprentissage au sein de l'Unité d'Enseignement en %	1 ^{ère} session									2 ^{ème} session					
	Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux/Interrogations	Évaluation continue	Examen			Travaux	Examen			
			Pratique	Écrit	Oral			Pratique	Écrit	Oral		Pratique	Écrit	Oral	
1) Analyse du mouvement IV	30								100 (*)					100 (*)	
2) Éducation à la santé	30								100					100	
3) Psychomotricité : didactique III	20				100 (*)									100 (*)	
4) Activités rythmiques II	20						100 (*)						100 (*)		

Complément d'information relatif aux évaluations

* Analyse du mouvement IV :

Les contenus théoriques de l'activité d'apprentissage « analyse du mouvement » dans les unités d'enseignement S1, S4 et S7 sont considérés comme acquis. Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement.

Première et deuxième sessions :

Elles portent donc sur toutes les notions théoriques abordées dans cette activité d'apprentissage et dans celles des unités d'enseignement S1, S4 et S7, mais également sur la mise en application pratique de ces notions théoriques.

L'évaluation comportera donc des questions théoriques, mais également des questions de réflexion et de mises en application de toutes ces notions par des analyses de cas concrets dans différentes disciplines sportives.

Évaluation en présentiel ou à distance en fonction de la situation sanitaire.

* Psychomotricité : didactique III :

Première session : 100 % d'activités pratiques (les observations, les présentations, les préparations)

Le résultat total sera multiplié par un coefficient compris entre 0.5 et 1. Ce coefficient tendra vers 1 si l'étudiant adopte une attitude active au cours.

Deuxième session : l'étudiant devra défendre oralement les préparations réalisées

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'examen se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

* Activités rythmiques II :

Première session : Pour accéder à la partie méthodologie en session pratique la chorégraphie doit obtenir la note minimum de 10/20.

Deuxième session : les parties n'ayant pas obtenu une note minimum 10/20 doivent être repassées et la note finale sera l'addition des différentes parties de l'évaluation.

En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'examen se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

Critères de réussite de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement S10 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « P ».

Conformément à l'arrêt du Conseil d'État n° 248.445, du 05 octobre 2020, il ne pourra être fait application du seuil minimal de réussite

1. Analyse du mouvement IV

Volume horaire 30 heures

Quadrimestre 2

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

L'objectif final est de permettre aux étudiants de comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur, connaissance indispensable en tant que futur pédagogue du mouvement.

Les savoirs enseignés devront permettre aux étudiants :

- d'analyser les différents gestes sportifs
- d'enrichir leurs préparations de cours d'une analyse scientifique (échauffement, étirements, renforcement musculaire ...)

Pour atteindre ces objectifs, les contenus de cette activité d'apprentissage « analyse du mouvement II » comprennent deux parties distinctes :

1) l'arthrologie fonctionnelle :

- analyse des mouvements des principales articulations du corps humain (amplitude théorique, facteurs limitants, ...)
- étude de gestes sportifs mobilisant ces articulations

2) la myologie :

- introduction spécifique : les différents types de muscles, le fonctionnement d'un muscle squelettique et ses propriétés
- étude analytique des muscles squelettiques constituant notre corps humain : insertions et actions musculaires
- étude des gestes sportifs pouvant solliciter ces muscles
- réflexion sur les activités musculaires lors de gestes sportifs complexes mobilisant plusieurs articulations

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours théorique qui, dans la mesure du possible, fait appel à la participation active des étudiants
Cours théorique qui, dans la mesure du possible, fait appel à la participation active des étudiants ainsi que des exercices réalisés en autonomie.

Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage peuvent se faire en présentiel et/ou à distance en fonction des mesures sanitaires et des recommandations.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Syllabus, documents annexes se trouvant sur la plateforme « MYNIVELLES »
Notes de cours

Bibliographie

Acronyme

PPEP2S1001

2. Éducation à la santé

Volume horaire 30 heures

Quadrimestre 2

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

1. Hygiène
2. Le sommeil
3. La peau
4. Les dents
5. L'alimentation
6. L'hygiène corporelle
7. Les nuisances (tabagisme, alcoolisme, drogue, dopages, le stress)
8. Traumatologie

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux (présentation PPT, vidéos, textes ...)
Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage peuvent se faire en présentiel et/ou à distance en fonction des mesures sanitaires et des recommandations.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Syllabus, prises de notes, power point, DVD

Bibliographie

Acronyme

PPEP2S1002

3. Psychomotricité : didactique III

Volume horaire Quadrimestre Langue d'enseignement

Implantation

Contenus

Rappel des différents modes d'organisation des séances « dirigées » d'activités collectives.
Circuits, ateliers, jeux ... (unité d'enseignement S7 : psychomotricité - didactique II)
Découverte de nouvelles activités :
- Gymnastique en musique
- Utilisation d'ouvrages illustrés pour développer la motricité
- Motricité expressive
- Fonction tonique...

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des séances dirigées.
Ils seront ensuite amenés à créer et enseigner une séance de psychomotricité en rapport avec la matière enseignée.
En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, il se peut que l'activité d'apprentissage se déroule selon un dispositif hybride à savoir en présentiel et/ou à distance.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Remarque : les contenus théoriques des activités d'apprentissage de la psychomotricité et de sa didactique dans les unités d'enseignement S3, S5 et S7 sont considérés comme acquis. Cela signifie que l'étudiant devra utiliser l'ensemble de ses connaissances afin de réaliser une préparation correcte.
Syllabus, documents annexes se trouvant sur la plateforme « MYNIVELLES »
Notes de cours

Bibliographie

Acronyme

4. Activités rythmiques II

Volume horaire 15 heures

Quadrimestre 2

Langue d'enseignement Français

Implantation

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus

1. Être capable d'enseigner un échauffement adapté aux activités rythmiques.
 2. Être capable de créer et démontrer un bloc 32 temps en step et en aérobic.
 3. Être capable d'enseigner 16 temps provenant du bloc de 32 temps créé.
- Ceci en respectant la méthodologie spécifique aux activités rythmiques.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Prises de notes
Séances pratiques
Les méthodes d'enseignement et d'évaluations peuvent être modifiées en dispositif hybride (présentiel et/ou à distance) en fonction des recommandations et des mesures sanitaires.

Supports à l'acquis d'apprentissage

Syllabus

Bibliographie

Acronyme

PPEPS1004